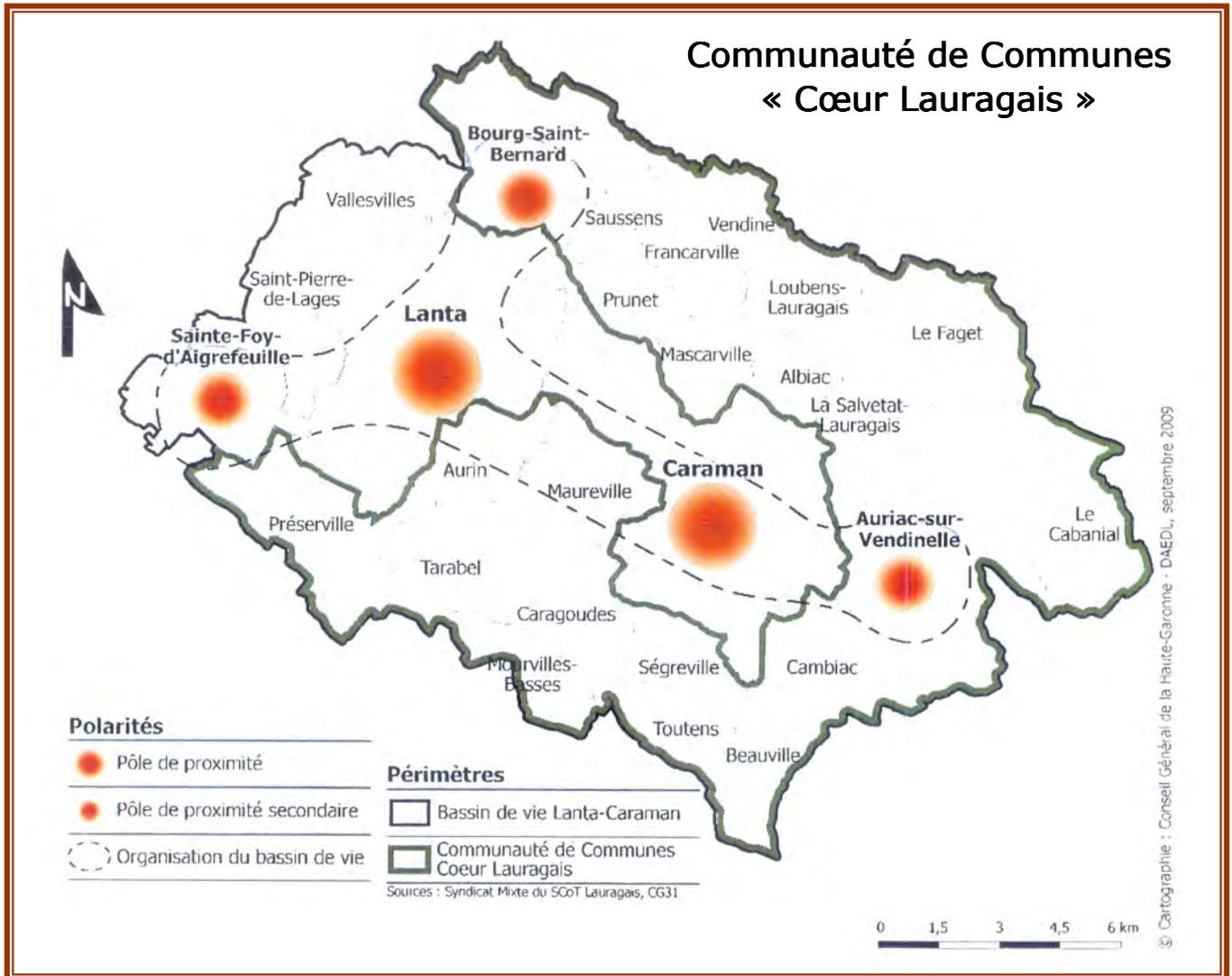


PRÉSERVILLE



Bulletin Municipal 2009

LE MOT DU MAIRE

Revenant juste du congrès des maires à Paris et ayant été invité à l'Élysée avec sept cents de mes collègues, je me dois de vous donner quelques éclaircissements sur les deux importantes et nécessaires réformes initiées par le gouvernement et actuellement en discussion au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Je veux parler de la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme des collectivités locales. Nous sommes bien sûr directement concernés par ces deux réformes majeures pour notre pays.

LA TAXE PROFESSIONNELLE

La taxe professionnelle basée jusqu'alors sur l'investissement des entreprises sera remplacée par une nouvelle contribution économique territoriale ayant deux composantes :

- La cotisation locale d'activité assise sur les bases foncières.
- La cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée des entreprises avec un barème national. Étant mieux répartie entre les entreprises en fonction de la richesse créée et donc de leurs capacités contributives, cet impôt sera beaucoup plus dynamique pour nos communes et nos territoires.

La mise en place de cette réforme se fera sur deux ans, l'année 2010 , entièrement compensée par l'état si nécessaire, sera une année d'ajustements permettant de définir une lisibilité et une stabilité pour les années suivantes.

La réforme maintiendra le lien très important de l'entreprise au territoire et devrait garantir l'autonomie financière des communes et des intercommunalités.

Après la réforme, les recettes fiscales des communes seront :

- La totalité de la taxe d'habitation majorée des frais de gestion
- Les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties à l'exception d'une part affectée aux départements (débat au sénat)
- La totalité de la cotisation locale d'activité
- La taxe sur les surfaces commerciales en y ajoutant les antennes des opérateurs
- Une part de la cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée (débat au Sénat).
- Un système de péréquation sera mis en place pour écrêter les communes les plus riches au profit des communes les plus modestes.

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La réforme des collectivités locales est une étape nouvelle et importante dans la décentralisation. Elle doit aboutir à un renforcement de la proximité dans le respect des territoires, elle doit amener également une clarification et une organisation des compétences entre les différentes strates que sont la région, le département, l'intercommunalité et la commune : qui fait quoi et de quelle façon ?

La commune, collectivité de proximité et base de la démocratie locale reste le socle incontournable de la réforme. Seule la commune garde la clause de compétence générale qui lui permet d'agir dans tous les domaines.

Les délégués représentant la commune à l'intercommunalité seront désignés sur les listes lors des élections municipales, ils seront donc élus au suffrage universel direct permettant ainsi aux communes de se réapproprier les débats communautaires tout en raisonnant en termes de coopération communale.

Le panachage ne sera plus possible pour les communes de plus de 500 habitants, la parité devra être mise en place.

Les communes pourront toujours avoir recours à des financements extérieurs qu'ils viennent du département, de la région ou de l'État, ceci dans une meilleure transparence pour une meilleure efficacité.

Le canton sera maintenu avec un découpage plus large et mieux adapté aux réalités des « bassins de vie » tenant compte de la population et de la richesse économique du territoire.

Le poste de conseiller territorial va être créé, à la fois conseiller général et conseiller régional, son action sera très proche du « terrain » tout en ayant une action plus large au niveau de la région.

La réforme a l'ambition de clarifier les compétences de chacune des collectivités, de conforter le « couple » commune/ intercommunalité ainsi que le « couple » région/département dans la reconnaissance de territoires adaptés.

Après cette brève présentation des réformes en cours qu'il me semblait utile de vous donner, je souhaite évoquer ici deux projets en cours sur notre commune, d'une part les travaux de notre station d'épuration, d'autre part l'intercommunalité.

LA STATION D'ÉPURATION

Votre nouvelle station d'épuration est maintenant terminée et donc opérationnelle, elle a remplacé un équipement de 200 EQH (équivalent habitant) devenu obsolète par l'évolution des normes de rejets ainsi que par l'augmentation de la population.

Nous sommes maintenant équipés d'une capacité de traitement de 750 EQH, certains ouvrages ayant déjà été dimensionnés pour 1500 EQH (taille prévisionnelle de la commune dans quinze ou vingt ans). La technique choisie est celle de modules rotatifs « type biodisque » permettant une très bonne épuration avec une emprise foncière faible et un fonctionnement nécessitant peu d'énergie.

L'INTERCOMMUNALITÉ

Tant il est important et lourd de conséquences, ce sujet a occupé notre réflexion pendant plusieurs années. Aujourd'hui nous avons choisi d'adhérer à la communauté de commune de « Cœur Lauragais ». Les communes membres de cette intercommunalité ont délibéré favorablement à notre demande d'adhésion et le Préfet vient de valider ce choix qui devrait être opérationnel au 31 décembre 2009.

Bien sûr un certain nombre de délibérations techniques sont encore à prendre.

Pourquoi cette adhésion ?

D'une part la commune de PRÉSERVILLE a validé le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) dans le cadre du SCOT LAURAGAIS (schéma de cohérence territoriale). Ce schéma organise un développement de territoire sur un « bassin de vie » correspondant à l'emprise des cantons de LANTA et de CARAMAN. Sur ce territoire, une seule communauté de communes existe à ce jour, elle devra bien sûr s'étoffer pour arriver en toute logique à couvrir l'ensemble du « bassin de vie ».

D'autre part, le choix de développement du Lauragais déclinant un urbanisme dynamique et maîtrisé, optimisant et préservant notre qualité de vie liée à la valorisation de l'espace agricole et rural correspond bien au souhait de la population de PRÉSERVILLE . Cette vision est bien inscrite dans le « cap » choisi par « Cœur Lauragais ».

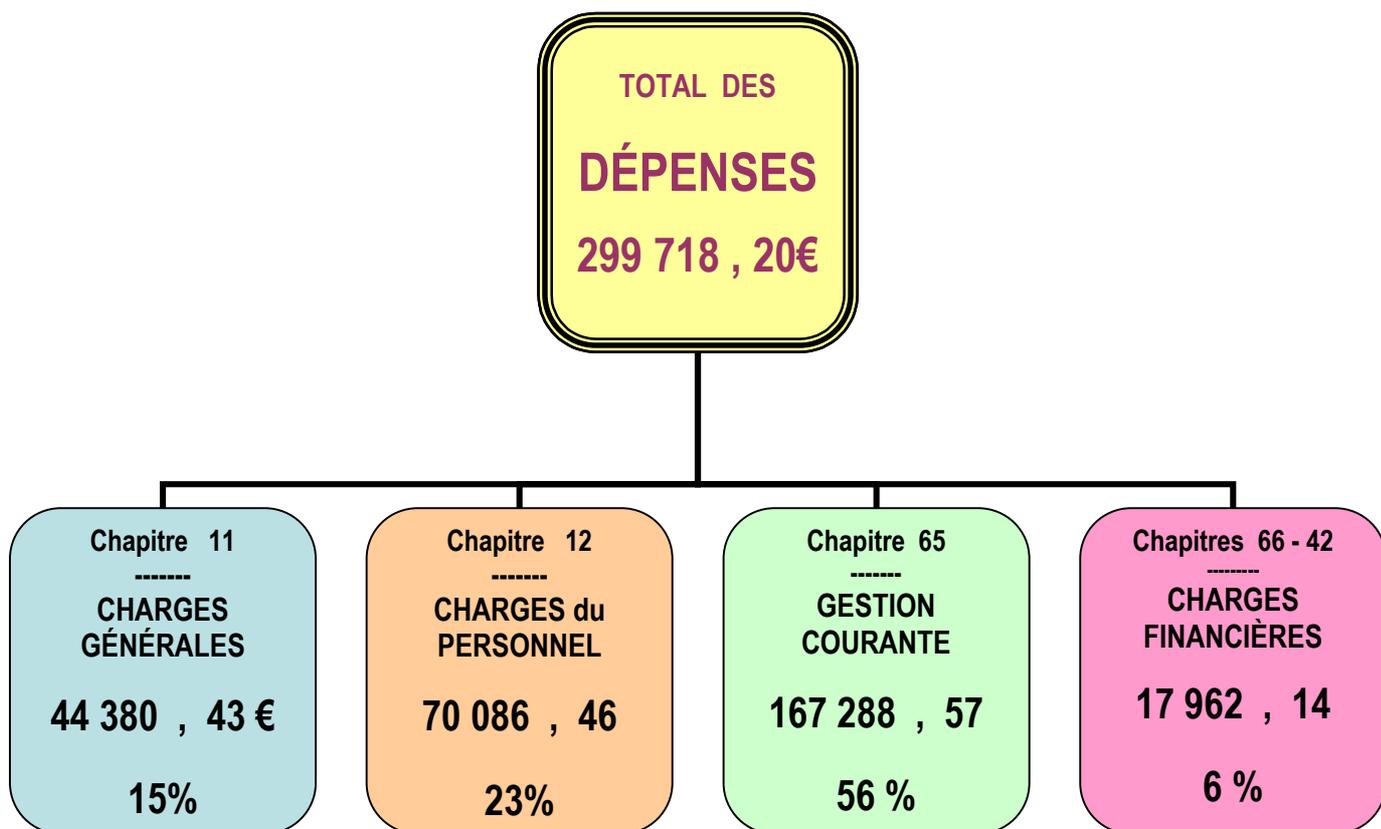
Je suis conscient que ces quelques lignes sont largement insuffisantes par rapport aux sujets traités. Je vous invite donc à nous retrouver le 09 janvier à 18h30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux où j'aurai le plaisir d'échanger plus longuement avec vous.

Bonne lecture.

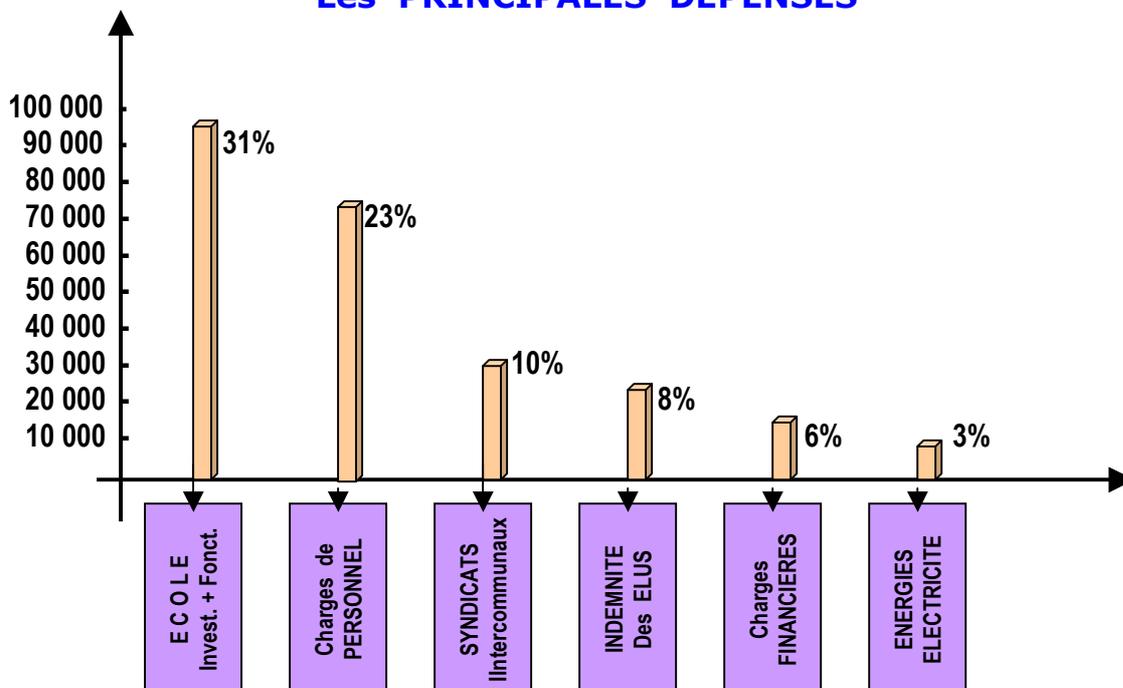
Le Maire, Patrick de PÉRIGNON

LES FINANCES 2008

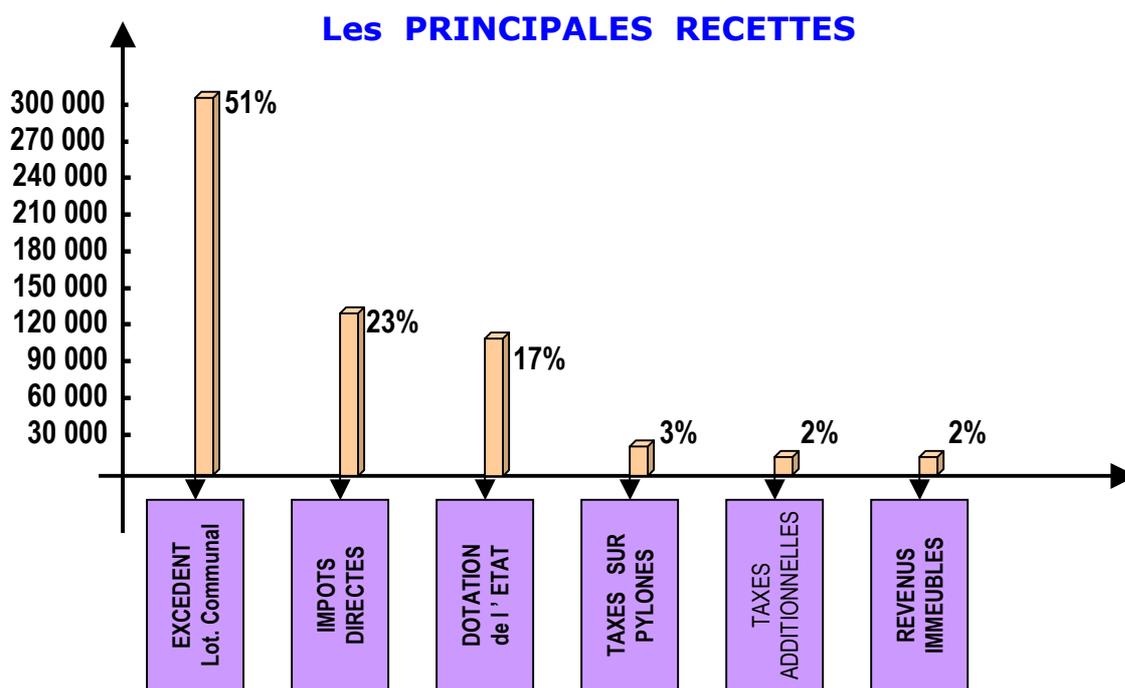
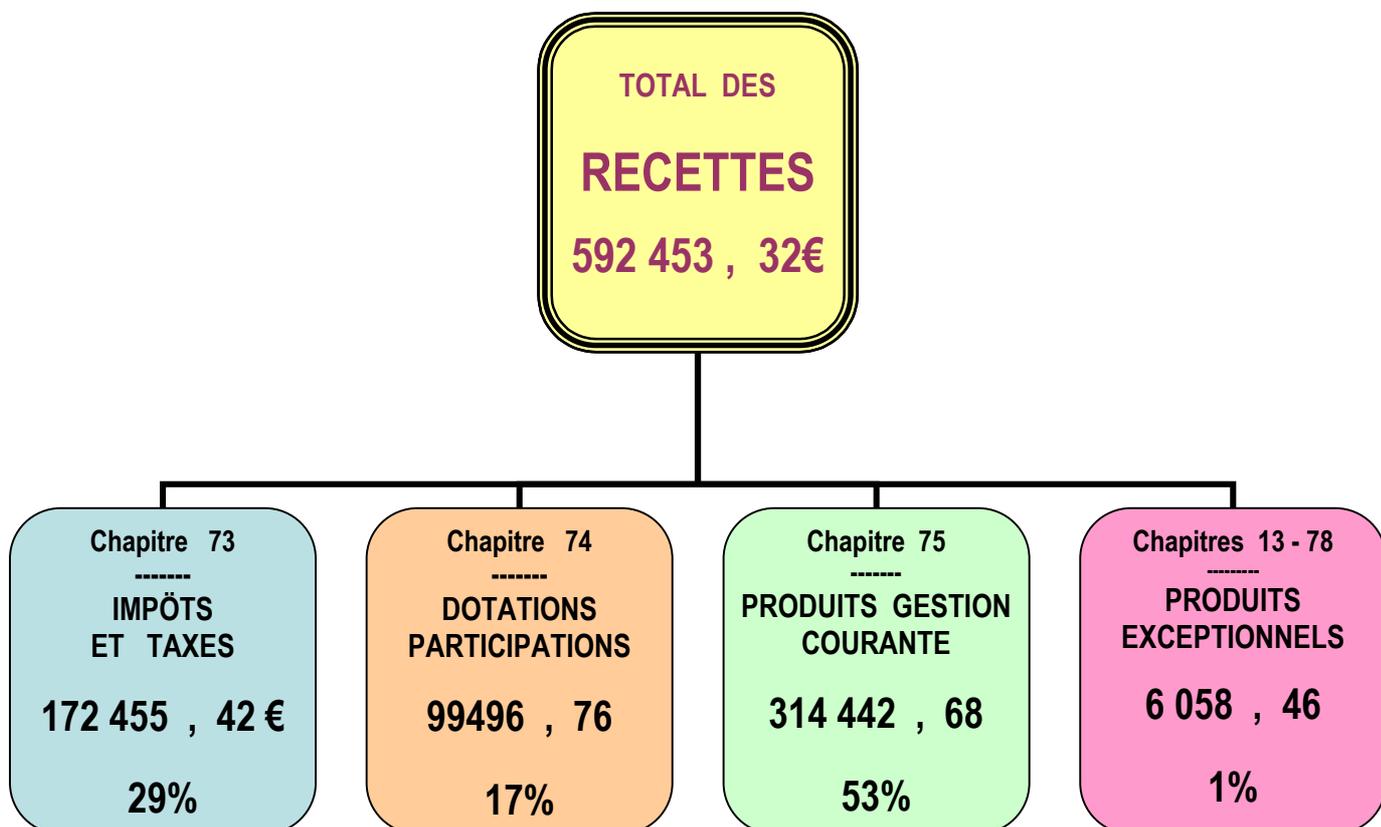
SECTION de FONCTIONNEMENT



Les PRINCIPALES DÉPENSES



Les dépenses de fonctionnement sont difficilement compressibles si l'on veut maintenir la qualité des services offerts à la population.



RÉSULTAT de L' EXERCICE 2008 : 292 735 , 12

REPORT EXCÉDENT 2007 : 25 396 , 97

→ RÉSULTAT À AFFECTER : 318 132 , 09 €

L'année 2008 se clôture avec un excédent de fonctionnement de 318 132,09 € en augmentation importante par rapport à celui de 2007 qui s'élevait à 25 396,97 €. Cette différence provient en partie du bénéfice réalisé par le lotissement communal de l' Oustalou, hors réserve foncière.

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Leur rôle est de travailler en amont sur les différents projets communaux. Elles sont constituées par un président qui est de droit le maire et d'élus voir d'administrés pour certaines d'entre elles.

- **LA COMMISSION URBANISME** (Patrick de Pérignon, Jean-Claude Bouissou, Gérard Boyer, Daniel Pélisse, Cécilia Paludetto, Maguy Blanc, Bruno de Saint Denis) travaille actuellement sur le projet d'aménagement de la mairie et de création de la nouvelle salle des fêtes.
- **LA COMMISSION FINANCES** (Patrick de Pérignon, Jean-Claude Bouissou, Moïse Lux, Cathy Guilhelmen, Maguy Blanc, Robert Richoilley) a préparé les budgets primitifs 2009, a émis une réflexion sur les subventions aux associations et donné une direction pour le financement de la nouvelle station d'épuration.
- **LA COMMISSION COMMUNICATION EXTERNE** (Patrick de Pérignon, Cécilia Paludetto, Mireille Benetti) a organisé les vœux du maire et participe au bulletin municipal.
- **LA COMMISSION APPEL D'OFFRES** (Patrick de Pérignon, Jean-Claude Bouissou, Mireille Benetti, Guy Barthere, Anne-Marie Calas, Moïse Lux, Henri Laurent) s'est réunie à plusieurs reprises par rapport au projet de réfection de la nouvelle station d'épuration pour choisir, à terme, le maître d'oeuvre et la société ayant réalisé les travaux.
- **LA COMMISSION INTERCOMMUNALITE** (Patrick de Pérignon, Jean-Claude Bouissou, Cécilia Paludetto, Robert Richoilley, Moïse Lux, Cathy Guilhelmen) a été amenée à réfléchir sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sur notre commune en rapport avec notre demande d'adhésion à la communauté de communes de « Coeur Lauragais ».
- **LA COMMISSION INFORMATIQUE** (Patrick de Pérignon, Bruno de Saint Denis, Gérard Boyer, Cathy Guilhelmen) pourrait être amenée à travailler sur la création du site web de la mairie.
- **LA COMMISSION ESPACES VERTS** (Patrick de Pérignon, François Laynet) est responsable de l'aménagement de la commune en espaces verts et notamment dans le lotissement l'Oustalou.
- **LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** (Élus : Patrick de Pérignon, Mireille Benetti, Cathy Guilhelmen, Maguy Blanc et Cécilia Paludetto. Membres nommés par M.le Maire : Mme de Verduzan, M. Bernou, M. Jean et M. Mambella) a été constitué dans le but d'aider la population dans des actions de « prévention ou de développement social en liaison avec les institutions publiques ou privées » dans le cas de difficultés passagères ou plus profondes. Ces actions se situent au niveau des familles, des jeunes, des personnes âgées, handicapées.
- **LA COMMISSION COMMUNALE SUR LES IMPÔTS DIRECTS** (Titulaires : Patrick de Pérignon, Jean-Claude Bouissou, Moïse Lux, Joëlle Berlanda, Christine Pélisse, Christian de Gary. Suppléants : MM Richoilley, Guilhelemen, Camolese, Piquepe Patrick et Mme Mayor) valide les propositions de base des Impôts Fonciers.

LES SYNDICATS

Les élus représentent la commune auprès de divers regroupements communaux.

- **LE SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
Patrick de Pérignon : vice-président, Anne-Marie Calas, Mireille Benetti.
Suppléants : Jean- Claude Bouissou, Cathy Guilhelmen, Guy Barthère.
Le SIVU gère l'école du Grand Cèdre en association avec la commune d'Aurin.
- **LE SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
Patrick de Pérignon, Guy Barthère. Suppléants : Jean-Claude Bouissou, Bruno de Saint Denis.
Le SIVOM a compétence en matière de pool routier (investissement et entretien)
- **LE SMICTOM** : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.
Patrick de Pérignon, Robert Richoilley. Suppléants : François Laynet et Cécilia Paludetto.
Le SMICTOM a en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers.
- **LE SDEGH** : Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne.
Jean-Claude Bouissou et François Laynet.
Organisateur du service public d'électricité en Haute-Garonne, le SDEGH assure la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de lignes et équipements basse et moyenne tension qui sont ensuite concédés pour leur exploitation à Électricité de France.
- **LE SIEMN** : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire.
Jean-Claude Bouissou, Moïse Lux, Guy Barthère, Henri Laurent.
Le SIEMN a en charge la gestion et le traitement de l'eau.
- **LES TRANSPORTS SCOLAIRES** :
Anne-Marie Calas et Henri Laurent représentent notre commune au niveau de la gestion des transports scolaires gérés par le Conseil Général.
- **LE SYNDICAT DE LA SAUNE** :
Gérard Boyer et Daniel Pélisse.
Ce syndicat gère l'entretien de la rivière « la Saune » .
- **LE SCOT LAURAGAIS**: Schéma de Cohérence Territoriale.
Patrick de Pérignon, Jean-Claude Bouissou (suppléant).
Ce syndicat travaille sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et sur le document d'orientation générale (DOG) en ce qui concerne les orientations démographiques, l'urbanisation, l'habitat, les modes de déplacement, la place de l'agriculture et des espaces verts.
- **LE SMEPE** : Syndicat Mixte d'Étude et de Protection de l'Environnement :
Jean-Claude Bouissou et Cathy Guilhelmen (suppléante)
- **LE CORRESPONDANT DÉFENSE** :
Cécilia Paludetto
- **PAYS LAURAGAIS** :
Daniel Pélisse.
Se préoccupe du développement culturel en Pays Lauragais

L' U R B A N I S M E

LA VOIRIE

La Commission Urbanisme a longuement réfléchi, pour l'ensemble de nos administrés, à la mise en place d' ADRESSES NORMALISÉES comprenant, obligatoirement, un **NUMÉRO** d'ordre et une **VOIE DÉSIGNÉE**.

Le principe de « **numérotation suivie** » a été retenu dans le périmètre urbain, excepté dans certains cas très particuliers, alors que la numérotation dite au « **métré** » a été préférée hors agglomération. Les plaques numérotées ont été remises gratuitement aux intéressés.

Les adresses normalisées s'imposent aux communes en expansion. Elles permettent une meilleure distribution du courrier, mais surtout, une plus rapide intervention des secours **S. A. M. U.** ou **POMPIERS**. En identifiant de façon précise l'habitation de nos concitoyens nous facilitons le travail des livreurs, de l'administration et de notre secrétariat de Mairie.

À ce jour, à l'exception du lieu dit « la cramade » chacune des habitations Préservilloises a été identifiée par au moins la désignation d'une voie.

=====

Avec l'approbation du Conseil Municipal, un échange de voie avec le Conseil Général est prévu.

La route du Moulin, voie départementale, devient voie communale nommée **chemin du Moulin** jusqu'à l'intersection avec le chemin du Cammas. Ce dernier devient route départementale nommée **route d'Odars** jusqu'à l'intersection avec la **RD54a**.

Nous remercions, pour leur compréhension, les administrés concernés par ce changement.

Vous trouverez annexé à ce bulletin un plan et guide détaillé de votre commune.

DÉMOGRAPHIE - HABITAT

Nombre d'habitants :

- Recensement officiel 2007 : **517**
- Recensement réel à ce jour : **715**

Nombre de logements : **260**

- en résidence principale : **211**
- à usage locatif : **49**

Jean Claude BOUISSOU
Délégué à l'urbanisme

LA CHASSE EN VALLÉE DE SAUNE



Le CARNET de PRÉLÈVEMENT UNIVERSEL

Le **C P U**, carnet de prélèvement universel, est la nouveauté pour cette saison de chasse 2009 - 2010. Il est conçu pour répondre à la majorité des attentes des chasseurs et des gestionnaires de la faune sauvage. C'est un carnet que l'on peut facilement joindre au permis de chasser et sur lequel on peut noter toutes les espèces « chassables ». Compatible avec la gestion par P M A, prélèvement maximal autorisé, de certaines espèces dont la bécasse sur un plan national et le lièvre sur un plan local, il permet au chasseur de consigner les prises et jours de chasse sur l'ensemble du territoire. Pour les scientifiques, les gestionnaires, Fédérations départementales, Associations communales, c'est un outil performant pour connaître les prélèvements afin d'en déduire les pratiques des chasseurs et les gibiers les plus recherchés, ou encore mesurer les résultats suite aux efforts de gestion et d'aménagement des territoires pour le petit gibier.

La VIANDE de GIBIER

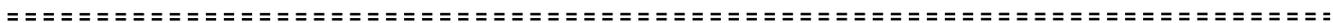
La viande de gibier est inscrite dans le patrimoine gastronomique de notre pays. Elle est une fête pour nos papilles, un véritable régal pour les gourmets à la recherche de l'authenticité et des saveurs du terroir. Elle permet de conjuguer:

- authenticité et plaisir
- gastronomie et diététique.

D'une richesse sans égal en protéines, le gibier est aussi une source importante et indispensable pour l'organisme de potassium, de fer, de phosphore et de magnésium.

Le gibier vit en liberté et parce qu'il bouge en permanence, à la recherche de nourriture naturelle, sa viande est pauvre en graisse et en sodium, un excellent atout pour le système cardio-vasculaire.

Tous les grands chefs étoilés de France enrichissent leur carte de saveurs sauvages.



NOUVELLES COMMUNALES ◀▶ NOUVELLES COMMUNALES



L'association communale se réjouit de voir ses effectifs augmenter. Cette année nous voyons d'anciens porteurs de fusil se remettent à la chasse. Nous comptons également de nouveaux chasseurs venus s'installer à Préserville . Le plus encourageant est d'accueillir deux jeunes novices qui ont satisfait tout récemment aux épreuves de l'examen du permis de chasser. Ainsi le total des membres de droit, propriétaires et résidents, s'élève à vingt sept.

La convivialité, la mixité sociale et générationnelle rencontrées dans la chasse sont une réponse positive au cloisonnement des liens sociaux dans notre vie locale.

Jean Claude BOUISSOU
Président intercommunal

LA PASSION D'ARMAND ESTIEU : LA CHASSE AU LIÈVRE AUX CHIENS COURANTS



Issu d'une fratrie de quatre garçons, Armand Estieu n'a pas découvert la chasse quand il était enfant avec un membre de sa famille, comme c'est souvent le cas. Il est d'ailleurs le seul des quatre frères à exercer cette activité. Il a commencé à chasser au chien d'arrêt avant que la passion pour le chien courant ne prenne le dessus.

M. Estieu pratique cette chasse au lièvre depuis une bonne quinzaine d'années. Il est toujours accompagné de son ami M. Yves Vergnes. « Sans lui, je n'irais pas chasser, je serais perdu, c'est mon

GPS » dit-il avec beaucoup d'affection. « C'est le compagnon idéal. Il accepte de chasser comme moi sans tirer autre chose que le lièvre ».

C'est vrai qu'il faut un bon sens de l'orientation pour pratiquer cette chasse. Au vu des distances parcourues, les deux hommes sont contraints de suivre la meute en voiture.

MM. Estieu et Vergnes chassent le jeudi et le dimanche, sans rater un seul jour.

Le mercredi, ils se rendent parfois dans le Gers où ils peuvent s'adonner à leur passion commune grâce à l'achat d'une carte.

M. Estieu explique que le plaisir de chasser c'est avant tout le plaisir de la nature, de galoper dans les champs, de voir du gibier, sans oublier bien sûr l'amour du chien. « Je ne chasse que le lièvre car c'est la chasse qui me procure le plus de plaisir, essentiellement à cause du travail, de l'éducation des chiens. C'est le plaisir des chiens plus que le plaisir de la chasse en elle-même. Je n'y vais pas pour tuer du gibier. Chacun sa chasse, chacun son plaisir ! »

Le règlement

La pratique de la chasse est assujettie à un règlement général, fixé par la Fédération de Chasse, mais aussi par des règles plus personnalisées établies par chaque société de chasse.

L'Association Intercommunale de Chasse Agréée de la Vallée de la Saune, regroupe les communes de Caragoudes, Préserville et Tarabel.

L'article 14 de son règlement prévoit qu'à l'ouverture générale, fixée par la Fédération, la chasse est autorisée uniquement le samedi, le dimanche et les jours fériés et chômés (le jeudi pour la seule chasse à coudre). La chasse est alors ouverte à toutes les espèces sauf le lièvre.

À compter du 1^{er} dimanche d'octobre, la chasse est également autorisée le jeudi pour toutes les espèces, tous les jours pour les oiseaux d'eau et à poste fixe pour les oiseaux de passage.

On accorde à ceux qui souhaiteraient pratiquer la chasse au lièvre aux chiens courants, le droit de faire courir leurs chiens dès l'ouverture générale, vers la mi-septembre, mais sans tirer. Puis, dès le 1^{er} dimanche d'octobre, il est possible de

tuer un seul lièvre par jour, sans dépasser un total de 4 par saison. Il est interdit au chasseur de tirer un lièvre non débusqué par lui-même.

Après la fermeture de la chasse au lièvre, fin novembre, il est à nouveau permis de faire courir les chiens jusqu'à fin janvier, sans tirer. À ce jour, M. Estieu est le seul à pratiquer ce type de chasse et donc à bénéficier de cet aménagement.

L'Ariégeois

Chien originaire de l'Ariège, il est issu du croisement d'un chien briquet du pays avec un chien d'ordre pouvant être le Bleu de Gascogne ou le Gascon Saintongeois. D'aspect général c'est un chien léger, de taille moyenne, élégant et distingué.

Ces chiens portent la dénomination de « Chien d'ordre » car ils doivent être totalement soumis à l'homme qui les conduit à la chasse. Un équipage n'aurait aucune réussite si ses chiens n'étaient pas créancés (habitué à chasser exclusivement) sur un animal donné, ici le lièvre.

L'Ariégeois fait donc partie des chiens de meute, c'est à dire des chiens courants utilisés pour pratiquer la Vénérerie, ou chasse à courre. Il est capable d'évoluer aisément en terrain difficile. Sa chasse de prédilection est le lièvre, mais il est aussi utilisé pour le chevreuil ou le sanglier.



M. Estieu a acheté le mâle, Rex, aujourd'hui âgé de 9 ans, qu'il a fait reproduire avec deux femelles. Il est maintenant à la tête d'une meute de huit femelles et deux mâles. Les dix chiens sont abrités dans un chenil situé dans le jardin, à quelques mètres de la maison.

Chez les Estieu, c'est Madame qui assure toute la logistique et l'entretien de la meute. Elle gère les naissances éventuelles, la nourriture, les soins chez le

vétérinaire, sans oublier les indispensables câlins. En plus de cet aspect pratique, elle s'occupe également de tout le côté administratif qu'implique l'adhésion de M. Estieu à différents clubs de chasse et sa participation à des concours comme nous le verrons plus loin. « C'est un vrai travail » reconnaît son époux, grand seigneur ! Le dressage des chiens commence à l'âge de 5/ 6 mois. Il s'agit alors d'emmener les chiots à la chasse où ils apprennent essentiellement en suivant le reste de la meute. Même si les premières fois ils ne savent pas vraiment ce qu'ils cherchent.

La chasse au lièvre aux chiens courants requiert de la part du chasseur un long apprentissage de la nature, du comportement du gibier chassé, ainsi qu'une grande maîtrise des chiens et de leur dressage qui sera sans cesse remanié sur le terrain.

Le lièvre est un gibier assez mystérieux qui donne bien du fil à retordre aux chasseurs comme à leurs chiens. Une chose est certaine, avec lui, la chasse est pleine d'imprévu et cela n'est jamais gagné d'avance !

Cette chasse est pratiquée en France depuis de nombreux siècles. Au fil des ans plusieurs races de chiens ont été sélectionnés pour ce type de chasse, et parmi eux, les Ariégeois. Habituellement, elle se pratique à deux ou trois chasseurs

accompagnés d'une meute de 5 ou 6 chiens. On appelle le propriétaire de la meute, le « meneur » ou encore le « conducteur ». Arrivé sur le lieu de chasse, il découple la meute, c'est à dire qu'il lâche les chiens aux endroits où il a l'habitude de trouver des lièvres.

M. Estieu explique qu'il chasse toujours dans les bois. Il est certes plus difficile d'y suivre un lièvre qu'à découvert en plaine, mais c'est aussi beaucoup plus intéressant et grisant.

Les chiens font alors la quête, ils rapprochent le lièvre et le lancent. Vient ensuite la menée, à l'issue de laquelle les chiens ramènent le gibier vers leur maître. Le chasseur se poste alors pour éventuellement tirer le lièvre, mais pas systématiquement. Dans tous les cas, un tir n'aura lieu qu'au terme d'une belle menée afin qu'il soit vraiment mérité et que chacun ait pu apprécier le travail des chiens. La chasse s'effectue le plus souvent sans fusil. Le plaisir du meneur étant d'organiser une belle quête, un beau lancer, une belle menée. « C'est beau ! » dit Armand Estieu, avec les yeux pétillants de passion. « Et le lièvre a toutes ses chances de nous échapper ». Le chasseur restera toujours le chef de meute qui guidera ses chiens et saura les remettre sur la voie.

Il ne s'agit pas de débusquer le lièvre à la sortie de son gîte et de le suivre à vue. S'il y a une véritable jouissance dans cette chasse, c'est bien dans la difficulté que représente la recherche de la voie légère (trace) d'un animal extrêmement méfiant et rusé.

Le climat, la saison interfèrent également dans la qualité de la chasse. Une terre chaude et détrempée au début de la saison ne permettra pas aux chiens de suivre une trace rendue quasi nulle par de telles conditions.

La meilleure saison pour chasser le lièvre se situe environ de mi-octobre à fin décembre. Il sera plus facile en général de prendre connaissance d'une voie de nuit au petit matin. Celle-ci sera en effet, plus tenace et plus simple à suivre. Cependant, on ne peut jamais prévoir à l'avance la qualité d'une trace, les éléments naturels et la qualité du travail des chiens feront la différence. Le lièvre une fois débusqué va mettre le plus de distance possible entre lui et les chiens. Quand il estime avoir pris suffisamment d'avance sur la meute on dit alors qu'il se « forlonge », il s'arrête et écoute les chiens. Fidèle à son territoire il finira souvent par revenir sur le lieu du lancer non sans avoir auparavant utilisé mille ruses pour dérouter la meute.

Il est possible de faire une grande menée d'une heure et demie à deux heures.

Il arrive que l'on perde la meute, on peut d'abord les suivre en entendant leurs aboiements mais ensuite il faut les chercher. Ils partent parfois vers Fourqueveaux ou Tarabel, Labastide Beauvoir. Une année la meute est même allée jusqu'à Bazièges.



En partant le matin, il y a toujours cette angoisse de ce qui pourrait arriver aux chiens. En effet, ils traversent fréquemment des routes et malheureusement M. Estieu déplore la perte de trois de ses compagnons, percutés par des véhicules.

Les concours

L'autre facette incontournable de cette passion est la participation aux différents concours organisés par trois clubs auxquels adhère M. Estieu.

- HARLOUP : association départementale pour la promotion et la défense de la chasse aux chiens courants
- FFACCC : Fédération Française des amateurs de chasse aux chiens courants
- Le club de l'Ariégeois GASTON PHÉBUS

Les deux premiers acceptent toutes les races de chiens courants et le club Gaston Phébus est réservé exclusivement aux Ariégeois.

Là encore la collaboration de son ami Yves est indispensable au plaisir de cette activité parallèle.

Les règlements de ces concours sont très stricts et la chasse s'effectue sans fusil, en dehors de la saison de tir.

Tout est estimé et noté sur une fiche par un juge qui accompagne chaque équipage. Sont ainsi évalués entre autres critères : l'aspect général de la meute, son homogénéité, le timbre et la puissance des aboiements ou récris, la capacité du conducteur à faire obéir ses chiens, mais aussi son esprit sportif, sa courtoisie et sa présentation.



Pour le concours Gaston Phébus, environ 300 meutes participent à des éliminatoires dans toute la France, aboutissant à une sélection de 8 à 10 finalistes. C'est ainsi que M. Estieu, (toujours en compagnie de M. Vergnes), ayant gagné sa place de finaliste à Miélan (32), a remporté la victoire à Bragayrac (31), devenant ainsi champion de France en mars 2009. Prochaine étape de ce concours : la coupe d'Europe dans la voie du lièvre organisée en Italie, à Modena, les 5, 6 et 7 février 2010. Neuf meutes d'ariégeois seront présentes, 4 françaises, 4 italiennes et 1 espagnole. Nous souhaitons bonne chance

à nos deux complices !

Le palmarès de M. Estieu aux autres concours est tout aussi brillant, puisqu'il termine régulièrement dans le peloton de tête. « C'est une satisfaction de voir le travail récompensé, pour les chiens et le conducteur » dit-il avec une pointe de fierté.

Ces quelques explications sur la chasse au lièvre aux chiens courants ne sauraient être exhaustives. Mais une chose est indéniable : voir l'exaltation de M. Estieu lorsqu'il parle de sa passion ne laisse pas indifférent. Tout au long de l'entretien, il « vivait » littéralement sa chasse, compensant sa frustration de ne pas y être pour de bon, par une consommation accrue de cigarettes...

Comme il le conclut si bien lui-même : « C'est beau ! Il faut le voir ! » Personnellement, il m'a convaincue.

Nathalie Sauvestre

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Préserville qui a pris le relais en cette Année 2009, mené efficacement par Fabienne (et avec les conseils éclairés de Joëlle), a poursuivi son action dans le même esprit convivial, dans la continuité d'une tradition festive du village, et en associant les différentes générations d'habitants.

La nouvelle équipe en place s'est élargie (6 membres pour le bureau au lieu de 4). Elle compte de nombreux membres actifs, qui se retrouvent régulièrement aux rendez-vous festifs de la commune, et que nous remercions pour leur présence et leur aide.

Nos remerciements également aux habitants du village pour leur accueil en général et leur participation solidaire.

Bonne humeur et dynamisme, la « mayonnaise » a bien pris.

C'est ce que nous avons pu constater pour les manifestations déjà réalisées. Si le Comité a misé sur la continuité, il a en même temps introduit quelques nouveautés dans le programme 2009.

Les festivités ont commencé cette année par la Fête de la Musique, le 21 Juin, avec ce qui est en train de devenir la « traditionnelle » soirée Moules-Frites : elle est en effet appréciée par les Préservillois depuis 2007. Pour sa troisième édition, elle a rassemblé 180 convives.

L'ambiance s'était cette année encore invitée au repas, et l'Ami Roberto était plus que jamais en grande forme ...

Seule la température n'était pas « à la hauteur » pour ce rendez-vous avec l'été.

Heureusement, nous étions munis de grandes tentes pour nous protéger des caprices du temps, ce qui a permis de passer malgré tout une bonne soirée, avec de la chaleur humaine en plus ...

Le programme des festivités s'est poursuivi avec un buffet campagnard (et petits fours offerts par la Mairie) le 18 Juillet, que nous avons pu apprécier à la Salle des Fêtes, après un apéritif pris à l'extérieur dans la bonne humeur et sous le soleil (qui s'était fait hésitant durant la journée). L'orchestre « Passion Musette » nous a fait danser jusqu'à une heure avancée de la nuit ... Une centaine de personnes étaient présentes, nouveaux et fidèles réunis !

Le 30 août, la Place de la Mairie s'est à nouveau réveillée dans l'effervescence, aux aurores, pour y accueillir les 80 exposants du vide grenier, de plus en plus nombreux chaque année.

Les stands installés de part et d'autre à partir de l'Église en direction de la Bourdette, se sont côtoyés dans un joyeux « bric à brac » d'articles en tous genres et à tous les prix. Pour le repas de midi, le Comité avait bien sûr tout prévu pour les petits et les grands creux : sandwiches, grillades, frites et boissons étaient proposés dans un coin repas aménagé, avec une tente protégeant du soleil, lequel s'est imposé durant toute cette belle journée.



(Source La Dépêche)

La Fête locale est toujours un moment très attendu chaque année. Elle clôture la saison d'été et fait démarrer l'année scolaire sous le signe du dynamisme et de la

jovialité. Pendant 3 jours, les gens du village se retrouvent autour des manifestations centralisées sur la place de la Mairie.

Les festivités ont débuté le Vendredi 11 par un repas et se sont terminées le Dimanche 13 Septembre en fin d'après midi.

Profitions du moment pour « tirer notre chapeau » à Béatrice, la magicienne de la soirée du vendredi, qui a régalé les convives avec un plat de daube très apprécié.

Le menu concocté pour le week-end n'a pas manqué de rassembler, cette année comme les précédentes, tous les ingrédients pour s'amuser et pour que la fête soit belle : manèges pour les enfants, musique à volonté pour les plus grands, Feu d'Artifice pour tous, tournée des fleurs, apéritifs dînatoires, Bandas

Nous noterons que cette année, le concours de pétanque a été remplacé par un concours de pêche le Samedi après midi, à l'occasion duquel les amateurs se sont retrouvés autour du lac mis à disposition des participants par Mr et Mme de Pérignon, que nous remercions.



On ne peut qu'apprécier ces 3 jours pendant lesquels les Préservillois se rencontrent, échantent et s'amuseent ensemble dans la convivialité ...

L'apéritif dînatoire du dimanche midi - merci encore à la Municipalité qui offre chaque année ce buffet froid et ses petits fours - connaît toujours autant de succès, ainsi que l'après midi, rythmé par le son entraînant des Bandas.

Le beau temps a réjoui la Fête par sa présence tout au long du week-end ... Vivement l'année prochaine ...

Nous espérons que vous avez apprécié avec nous ce qui s'est déroulé en termes d'animations festives. Nous restons bien sûr à votre écoute pour toute suggestion ou remarque sur le déroulement des manifestations.

Comme l'a si bien écrit Nougaro : « ici, même les mémés aiment la castagne » ! La preuve : le 21 novembre, un nouveau rendez-vous du Comité a connu un grand succès puisque vous avez été 95 adultes et une vingtaine d'enfants à nous faire le plaisir de nous rejoindre pour cette soirée. C'est dans une bonne ambiance que nous avons partagé velouté de lentilles, velouté de potirons, fromage et châtaignes, le tout agrémenté de vin nouveau et de cidre.

Vous pouvez aussi noter que nous vous proposerons un nouveau Réveillon à la fin de l'année sous les flonflons de la musique, des bulles pleines de vœux et un déluge de cotillons !

Surveillez donc vos boîtes aux lettres pour en savoir plus sur nos prochaines animations.

Rendez-vous donc très prochainement ...

À bientôt de vous voir.

Le Comité des Fêtes

- | | |
|-------------------|---------------------------------------|
| ✓ Présidente | Fabienne RENAUX |
| ✓ Trésorière | Cathy ROUCH |
| ✓ Vice-présidente | Marie-Thérèse AUDOUY |
| ✓ Vice-trésorière | Béatrice BARTHERE |
| ✓ Secrétaires | Maité BOUTEILLER et Didier GUILHELMEN |

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PCS1)

C'est dans une ambiance conviviale qu'a eu lieu les 15 et 16 mai derniers à la salle des fêtes, la première session de formation : **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PCS1)**. Cette formation PSC1 est essentiellement pratique et vise à savoir réagir en cas d'accident et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

Les deux formateurs du Club de Sauvetage Toulousain : MM. CAZALS Christian et Julien ont ainsi pu former aux premiers secours, 18 personnes dont M. le Maire et 3 élus de la commune.

Les 4 personnels travaillant à l'école ont aussi suivi cette session dans le cadre de leur formation continue payée par le SIVU PREAU.

Au terme de ce week-end, tous les participants ont reçu leur « certificat de compétences de citoyenneté de sécurité civile - PSC1 ».

Devant le succès de cette 1^{re} session, d'autres dates seront prévues prochainement.

Il est important que nous nous sentions **tous** concernés. Jeunes et moins jeunes, nous pouvons nous retrouver devant une situation d'urgence où la rapidité d'exécution des premiers gestes sera vitale. Il est donc rassurant de les avoir déjà pratiqués.



La municipalité s'est dotée depuis novembre d'un défibrillateur de marque Défibtech qui est placé sous le préau de la mairie. Un affichage fléché a été mis en place dans le village pour diriger les personnes pouvant avoir besoin de l'appareil. Mi-novembre, avec l'accord des enseignantes, les élèves de CP, CE et CM ont été sensibilisés à l'intérêt et l'atout d'avoir un tel appareil dans la commune. Ils ont pu voir, toucher le défibrillateur et poser des questions, qui ont été nombreuses.

Une présentation à la population aura lieu le jour des vœux du maire le 9 janvier 2010.

L'objectif est de permettre aux citoyens de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant le SAMU ou les pompiers.

En effet, lors d'un arrêt cardiaque, les chances de survie diminuent de 10% chaque minute. Ces appareils simples d'utilisation et sans danger, peuvent être utilisés par **tout témoin** d'un arrêt cardiaque, conformément au décret du 4 mai 2007. Le défibrillateur automatique permet d'attendre les secours et de gagner du temps. Il se compose de deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime. Tout en expliquant vocalement les gestes à accomplir, le DAE analyse le rythme cardiaque et détecte s'il est nécessaire ou non, de déclencher des décharges électriques qui sont calibrées afin de permettre au cœur de battre à nouveau normalement.

Mireille BENETTI



Téléthon 2008 *année exceptionnelle !*



Dans un contexte socio-économique difficile, la collecte a atteint un niveau record et c'est en comptant la participation de **Préserville** !



Grâce à sa « Mounjetade du Téléthon »

et son lâcher de ballons réalisé par les enfants de l'école de Préserville.



Nous vous remercions tous, l'école et la Mairie de Préserville, tous les participants et donateurs de notre commune.

Et les résultats sont là !
Grâce aux dons du Téléthon, 2 enfants atteints d'une grave maladie génétique du cerveau ont été traités avec succès. C'est une avancée majeure !

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, l'édition du Téléthon 2009 des 4 et 5 décembre n'a pas encore eu lieu mais nous sommes certains que Préserville aura été enthousiaste, mobilisé et aura démontré, une nouvelle fois, que

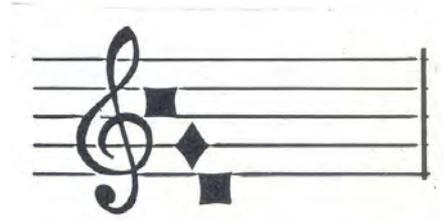
« TOUS, on est plus forts que TOUT »

*Sylvie Lucchetti 06 88 21 00 11
Claudie Lux 06 30 71 55 57
L'équipe coordinatrice de Préserville*



LA CHORALE

« CHANTE AU CŒUR »



Dès ses origines, le chant a tenu une place d'importance dans la relation de l'homme à l'homme.

Quels qu'ils soient les groupes de chant ont tous la même vocation. Parfois les chœurs les plus modestes rendent ce service de manière aussi merveilleuse que les chorales les plus renommées. En effet, le merveilleux se perçoit aussi dans les comportements les plus humbles, chargés de vérité humaine.

Nous abordons bien sûr successivement des chants du répertoire religieux de l'Église catholique. Mais cet univers n'est pas aussi cloisonné qu'on pourrait

le penser. Nous chantons la musique de Bach, Mozart, Monteverdi, Haendel, mais aussi le Notre Père de Rimski-Korsakov.

Nous sommes à l'écoute et prêts à accueillir d'autres morceaux proposés par d'éventuels nouveaux arrivants, étoffant ainsi notre répertoire.

(Guillemette Houllès, 05 61 83 57 17)

Nos chants traduisent la possibilité d'une communication directe, sans détour, avec ses sensibilités, ses valeurs et ses nuances. Comme la musique, le chant est rempli de beauté et d'émotion qui ne laissent pas indifférent.

Nos voix sont souvent mêlées au son des cloches qui rythment les événements dramatiques ou heureux. Nous avons ainsi participé à trois cérémonies de mariages, une à Préserville et deux à l'extérieur.

M. FOURNES accompagne toujours avec autant d'inspiration notre chœur d'une douzaine de personnes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année deux nouvelles recrues qui viennent de Lavaur, pour répéter chaque mardi soir à 21h à l'église.

Nous tenons à remercier M. le Maire et les conseillers municipaux pour leur soutien matériel ainsi que M. Jacques Dutheil, curé de notre paroisse pour son accueil enthousiaste.

Guillemette HOULÈS

LA PAROISSE DE PRÉSERVILLE



Une paroisse! Primitivement, ce mot, venu du grec, désignait un groupe de personnes étrangères à une cité, sans droit de citoyenneté. Avec des exceptions, par exemple celle de l'Apôtre Paul, ce fut, à l'origine, le cas de bien des premières communautés chrétiennes. Par la suite, les conversions, de plus en plus nombreuses, de païens jouissant du droit de cité dans l'empire gréco-romain changeront la donne. Dès lors, la paroisse deviendra synonyme d'assemblée et dans un monde occidental, assez uniformément chrétien, elle sera l'amorce des communes.

Rassemblée autour d'une église et sous la présidence d'un curé pour célébrer le culte, elle sera la cellule de base des diocèses sous l'autorité d'un Évêque. De nos jours, elle appartient à une instance intermédiaire, le doyenné qui regroupe les paroisses d'un même secteur. Le nôtre est celui de Revel – Caraman – Lanta avec, à sa tête, comme

curé, François Remaury.

De tout temps, parce qu'être chrétien est un appel de Dieu, les paroisses ont eu pour mission de conserver l'héritage de la foi et de le rendre vivant. Ainsi, à côté des diverses célébrations religieuses, une place essentielle est-elle réservée à la "catéchèse"(catéchisme) c'est-à-dire à l'initiation à la foi catholique. Les enfants en sont les premiers bénéficiaires mais quiconque le désire peut y participer. Les parents s'y engagent pour leurs enfants lorsqu'ils en demandent le baptême.

À Prèserville, au cours de l'année, à côté des séances de KT, catéchistes et familles ont organisé plusieurs sorties : à Lourdes (4 et 5 octobre), à Revel (8 mars) pour participer à une journée de rencontres inter-paroissiales du Doyenné; à Tournay (6 et 7 mai) pour deux jours de préparation des enfants à la première communion. Ce furent autant d'occasions de réfléchir ensemble et de nous retrouver en amitié pour le plaisir des petits et des grands.

Même s'il fallait mettre l'accent sur cet aspect de notre vie paroissiale, il est évident qu'il ne l'épuise pas. Célébrations religieuses, accueil des personnes, visite des malades, préparation des mariages et participation au deuil des familles veulent dire à quiconque notre disponibilité et chacun de nous y contribue à sa manière. Tous apprécient les cérémonies rehaussées par la Chorale, les messes des familles animées par les enfants. Et qui ne louerait la fidélité au poste de notre carillonneur qui, dimanches et chaque midi nous réjouit du chant des cloches!

Merci à tous et bienvenue à chacun!

J.DUTHEIL

BIBLIOTHÈQUE « PRÉSERLIVRES »

Préservlivres, créée il y a maintenant 7 ans par une poignée de bénévoles, et avec le soutien de la municipalité, est à ce jour riche d'environ 3000 ouvrages destinés aux adultes et aux enfants. La bibliothèque met tout en oeuvre afin de permettre aux habitants de la commune de bénéficier, dans le village même, des richesses de l'écrit. Elle vise également à favoriser l'accès aux livres et donc à la lecture pour les enfants. Enfin, elle est présente pour les jeunes de l'école qui, avec le soutien des enseignants, viennent régulièrement emprunter divers ouvrages : documentaires, romans, BD, revues, albums jeunesse.

Les bénévoles qui animent cette bibliothèque travaillent en partenariat avec la médiathèque départementale de la Haute-Garonne. Régulièrement renouvelés grâce au passage bi-annuel du bibliobus, les ouvrages variés répondent aux besoins de lecture, loisirs, documentation de chacun. Par ailleurs, cette association se finance grâce d'une part, aux abonnements (12 euros par famille et par an), et d'autre part aux subventions de la Mairie et du Conseil Général. La bibliothèque peut ainsi effectuer l'achat régulier des nouveautés littéraires.

Cette année 2009 vous avez beaucoup aimé, entre autres, Stieg Larson, Douglas Kennedy, Marc Levy, Jean Teulé ou encore Muriel Barbery. À l'occasion de cette nouvelle rentrée, vous aimerez peut-être Eric Fottorino pour « L'homme qui m'aimait tout bas », ou Justine Levy pour « Mauvaise fille », ou encore « La forêt des Mânes » de Jean Christophe Grangé.

N'hésitez pas à venir faire un tour et en parler avec nous. Nous serons très heureux de recueillir vos souhaits et suggestions.

Toujours dans le but de promouvoir le livre et la lecture, nous vous inviterons à fêter l'arrivée des premiers bourgeons au printemps prochain en vous conviant à discuter des oeuvres que vous aurez aimé lire (ou pas !) durant l'hiver. Rendez-vous donc au "Printemps du livre" de Préservlivres pour approfondir nos échanges. Nous vous tiendrons informés de la date fixée pour cette rencontre.

***Les permanences hebdomadaires restent inchangées :
tous les vendredis de 16 h à 19 h.***



L'équipe de Préservlivres

Préservlivres dispose d'un espace "adultes" et d'un espace dédié aux enfants où les équipements de lecture sont à la mesure des tout-petits : bac, table et chaises basses, tapis, rayonnages adaptés.





L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « AUPRES du cèdre »



Suite à son Assemblée Générale du 7 octobre 2009, l' Association des Parents d'Élèves de l'école (APE) a renouvelé son bureau:

M ^{me} BENETTI Mireille	Présidente
M ^{me} BARTHERE Béatrice	Vice-Présidente
M. SOCODOYBEHERE Dominique	Trésorier
M ^{me} GIL Juliette	Vice-Trésorière
M. LABAUME Damien	Secrétaire

Il a été décidé de changer la dénomination de l'association pour éviter la confusion, souvent trop fréquente, avec les parents élus représentant les familles au sein du conseil d'école.

L'APE devient donc : « AUPRES du cèdre » : « AU » pour Aurin , « PRES » pour Préserville et « du cèdre » en référence au nom de l'école.

L'équipe sortante a pu organiser grâce aux dons et à l'investissement des parents et des habitants de nos 2 villages jumelés :

- la vente des traditionnels gâteaux de Noël, très attendue par nos anciens
- une tombola
- un loto
- le repas de fin d'année.



Habillage lors de la fête de l'école

Elle a donc pu participer financièrement aux sorties extra- scolaires et notamment à la classe transplantée, que les CE2-CM1-CM2 ont tant appréciée.

Des manifestations traditionnelles seront maintenues telles que la distribution des gâteaux de Noël le 11 décembre et le repas de fin d'année le 25 juin. D'autres actions seront aussi menées par l'association pour participer, dans la mesure de ses avoirs, au financement de diverses activités scolaires ou extra-scolaires, en rapport avec les projets des enseignantes.

LE CLUB DE TIR DU BTC PRÉSERVILLE



Installé depuis 1971 dans les bois de la Dalgue au lieu-dit Sainte-Marie, l'association de ball-trap de Préserville affirme depuis le début sa différence par rapport aux autres clubs régionaux. En effet, il s'agit là de pratiquer le tir de parcours de chasse, la discipline la plus technique et ludique au sein du ball-trap.

Le contexte de pratique ainsi que les spécificités du site permettent d'offrir aux tireurs des trajectoires diverses et variées. On peut tirer

plusieurs sortes de plateaux d'argile de dimensions différentes, appelés mini, bourdon, battue et le « rabbit » qui est une cible roulante très amusante constituant un bon entraînement pour le tir du lapin.

Le club connaît un très net et franc succès depuis quelques années pour plusieurs raisons :

- ✓ **La technicité de ses installations**, grâce à la grande compétence technique du président Fernand Da Silva et à sa parfaite connaissance des appareils lanceurs de plateaux d'argile. Tous les appareils sont radio-commandés ce qui offre l'avantage d'adapter la difficulté en fonction du niveau des tireurs. De ce fait, les débutants comme les tireurs expérimentés y trouvent un excellent terrain d'entraînement.
- ✓ **La qualité du site** qui offre d'une part un cadre ombragé et d'autre part un club house en bois, bien intégré à l'environnement, permettant de recevoir les tireurs et leurs familles dans les meilleures conditions.
- ✓ **Une équipe jeune**, dynamique et très professionnelle, amenant une convivialité peu commune rendant le tir très captivant. Les débutants, encouragés par des moniteurs compétents, s'intègrent très vite dans le club.
- ✓ **Des prix très adaptés** afin de rendre cette discipline abordable pour tous.

Nouveauté depuis 2009 : L'École de tir

Le samedi matin sur rendez-vous des initiateurs sont à votre disposition pour vous apprendre à tirer ou pour vous perfectionner.

Le BTC Préserville organise deux compétitions régionales pendant la saison d'ouverture du club. L'équipe du BTC se tient à la disposition de toutes les personnes qui sont désireuses de pratiquer le tir aux plateaux d'argile afin de passer une bonne après-midi à « casser des assiettes » entre copains. Vous n'êtes pas obligé d'avoir une licence, le club délivrant des licences journalières qui font office d'assurance.

Tarifs pour la saison 2010 :

Licence Fédération Française de Ball-Trap :	Seniors	53,00 €
	Juniors	21,00 €
	Journalière	5,00 €
Carte de membre du club (gratuite pour les juniors)		50,00 €
Prix des parcours de tir (25 plateaux)	Membre	5,00 €
	Extérieur	6,00 €

Cartouches : le club fournit des cartouches de Ball-trap à un prix très compétitif

Dates et Horaires d'ouverture 2010 :

Du lundi 1er février au lundi 6 septembre

Le samedi et le lundi de 14h30 à 18h30

Pour tous renseignements :

Club	:	05 61 83 89 00
Président	:	F. Da SILVA 05 62 24 86 56
Secrétaire	:	M. HUMENRY 06 76 98 51 68
Initiateur	:	R. DUFFORT 05 61 24 29 29

Bon pour un parcours gratuit

Pour l'année 2010, sur présentation de ce bon, le Club du BTC Préserville aura le plaisir d'offrir un parcours de tir et un cours d'initiation gratuit à tout habitant de la commune de Préserville

Tennis Club de Préserville

Pour la saison 2009 / 2010, après son grand repas annuel, ouvert à tous, qui a eu lieu le 28 novembre, le Tennis Club de Préserville propose, pour les petits et les grands, différentes activités :

- 2 tournois au printemps et à l'automne
- le « Défi » (sorte de tournoi qui s'étale sur toute l'année)
- L'école de tennis pour les enfants

Mais c'est aussi et surtout un club convivial où l'on peut jouer toute l'année dans la bonne humeur.

Alors, rejoignez-nous vite !!!



Pour tout renseignement ou inscription, contactez-nous :
Par mail : tennis.preserville@free.fr

Par téléphone :

Eric PERRIER	: 06 62 92 94 83
Evelyne PETIT	: 06 18 55 06 24
Jean-Claude PELISSIER	: 06 72 19 19 48

N'hésitez pas non plus à visiter **notre site internet**. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions : **<http://tennis.preserville.free.fr>**

ASSOCIATION « G Y M » PRÉSERVILLE

Pour la troisième année consécutive, notre association poursuit son objectif de promouvoir auprès du public, l'importance de pratiquer à tous les âges de la vie une activité physique régulière et adaptée, pour :

- Garder son cœur en bonne santé et diminuer ainsi les risques de maladies cardio-vasculaires
- Prévenir des risques encourus par les chutes éventuelles

Des cours de « gym » animés par un professeur de Fitness ont lieu dans la salle des fêtes.

Le programme se déroule en deux séances par semaine
le Mercredi de 20h à 21h et le Samedi de 10h à 11h
et comprend dans le respect de chacun :

- Gymnastique douce
- Stretching
- Abdo
- Fessier
- Équilibre
- Cardio

=====

Renseignez-vous et inscrivez-vous au

- 06 24 55 25 32
- 05 61 83 76 80



INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE DE PRÉSERVILLE

Horaires d'ouverture au Public

☎ : 05 61 83 82 28
📠 : 05 61 83 89 81
✉ : Mairie.Preserville@wanadoo.fr

Mardi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 9h15 à 12h15
13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30

DÉCHÈTERIES

VERFEIL

Z.A de Piossane

☎ : 05 34 27 53 97
mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
dimanche de 9h00 à 16h30

Fermeture : lundi, jeudi et fériés

Accès :

Pour des raisons de sécurité et contrôle des accès, les déchèteries seront progressivement équipées de barrières.
Une identification des véhicules par reconnaissance de la plaque minéralogique (préalablement pré-enregistrée **sur le nouveau site Internet de DECOSSET** ou auprès de l'agent) en déclenchera l'ouverture.

Informations pratiques, enregistrement plaques d'immatriculation :
www.decheteries-decoset.info

LABÈGE

ZAC de la Bourgade,
Route de Baziège

☎ : 05 61 39 99 18
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
samedi, dimanche de 9h30 à 17h00

Fermeture : mardi et jours fériés

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile

Que faire de mes déchets ménagers



Je trie



Où ?

Pour Valoriser

Dechèterie de Labège
2058, route de Bazilège
31670 LABÈGE
Tél. : 05.61.39.99.18

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 09h à 12h00 et 14h00 à 18h
Samedi et dimanche : 9h30 à 17h sans interruption.

Déchèterie de L'union
Rue d'Aniane
31240 L'UNION
Tél : 05.61.26.38.35

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Dimanche : 9h à 17h sans interruption

Que faire de mes déchets ménagers			
<p>(1) DECHETS MENAGERS (Ordures Ménagères)</p> <p>Sans verre ni matériaux recyclables</p>  <p>Dans les conteneurs gris ou couverts gris</p>	<p>(2) EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES</p> <p>Boîtes et emballages en carton, papiers, Briques alimentaires, Journaux et magazines, Boutelles et flacons en plastiques, Botes en acier et en aluminium, bouteilles d'huile</p>  <p>Dans les conteneurs au couvercle jaune ou bleu ou dans les caissettes jaunes ou bleues</p>	<p>EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES</p> <p>Bouteilles, Pots en verre, Bocaux.</p>  <p>Dans les conteneurs au couvercle vert ou dans les caissettes vertes</p>	<p>REMARQUES</p> <p>(1) Les déchets ménagers comprennent : <ul style="list-style-type: none"> · films plastiques, polystyrènes, · petits morceaux de papier, · papiers sales ou gras, · couches-culottes, · emballages en plastique transparent, · barquettes, · boîte de conserve contenant des restes · objets en terre cuite, faïence, porcelaine et la vaisselle · bouchons, capsules et couvercles · objet en plastique autre qu'un emballage </p> <p>(2) Emballages ménagers recyclables :</p> <p>Tous ces emballages doivent être vides. Les boîtes et emballages en carton doivent être soigneusement compactés et découpés pour être placés dans la caissette ou le conteneur correspondant.</p> <p>Aucun sac plastique n'est admis, même s'il contient des recyclables.</p>
<p>VALORISATION ENERGETIQUE :</p> <p>Production d'électricité issue de l'incinération</p> <p>MACHEFERS utilisés en techniques routières.</p>	<p>RECYCLAGE</p> <p>Les matières récupérées servent à la fabrication de nouveaux objets.</p>	<p>RECYCLAGE</p> <p>Le verre redevient du verre indéfiniment sans perdre ses qualités.</p>	<p>Autres déchets :</p> <p>Gravats, plastiques, grands cartons, végétaux, bois, huiles minérales, ferrailles, verre non emballage, miroirs, tout venant non incinérable, appareils électroménagers, ampoules, néons, batteries, DMS (Déchets Ménagers Spéciaux : peinture, aérosols, solvants, piles)</p> <p>→ les déposer dans l'une ou l'autre des déchèteries ci-dessous.</p> <p>→ certaines communes ont organisé la collecte des encombrants, des déchets verts et des DMS : renseignez-vous auprès de votre maire.</p>

ARTISANS ET SERVICES

Carreleur

CAMOLÈSE Christian
Route de Lauzerville
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 70 35

Vente/Dépannage Électroménager

BONATO Didier
1, avenue de Gameville
31650 SAINT ORENS
☎/📠 : 05 61 39 05 92

Plombier Électricien

ESTIEU Armand
Le Vigné
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 72 67

Plaquiste

CLAVERO Floréal
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 62 18 02 22 📠 : 05 62 18 06 88

Biscuiterie Artisanale Les Délices de Lisa

Martine COSTE
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 87 66 33 00 📠 : 05 61 83 04 22

**Communication, Publicité
SARL L'Oeil du Héron
Conception, fabrication,
pose tous supports
Route de Lauzerville Le Cabanet
31570 PRÉSERVILLE**

☎ : 09 50 72 77 68 📠 : 05 62 18 41 69
odh@oeilduheron.fr / www.oeilduheron.fr

Musicien Animation de Soirées

PIQUEPE Jean-Claude
Barus
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 76 59

APIS CONSTRUCTION

Pose et taille de pierre
Restauration de façade brique foraine
et pierre/ Cheminée Pierre et Brique
HILLOTTE Patrice
📞 : 06 73 65 74 45

**Praticienne Médecine Traditionnelle
Chinoise – Acupuncture**

Diplômée FFMTC

Catherine GUILHELMEN
PRÉSERVILLE

Cours et séances SRV

☎ : 06 09 05 15 77

Écrivain Public

SAUVESTRE Nathalie
Chemin de Lasserre
31570 LANTA

☎ : 06 09 59 47 94
sauvestre.nathalie@orange.fr

Thérapeute & Consultante FENG SHUI

Harmoniser les espaces
(habitat et professionnel)
pour créer des dynamiques de Succès

Dominique OLAY

☎ 05 62 24 48 79 ☎ 06 50 23 81 80
dominique.olay@wanadoo.fr

**Design Communication Graphisme Web
LYLY CONCEPT**

Route de Lauzerville
31570 PRÉSERVILLE

☎ : 05 61 75 69 55
lyly.concept@orange.fr

**Éleveur-Producteur
Vente de Viande Bovine**

PÉLISSE Daniel
GAEC d'en Ducasse
Chemin de la Ducasse
31570 PRÉSERVILLE

☎/☎: 05 61 83 74 52 ☎ : 06 67 40 76 76

Couturière

Tous travaux de retouches
et ameublement

ROUX Marielle
Chemin de la Rivière
Librès

31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 67 40 76 76

**Entreprise Générale du Bâtiment
TERÇAS**

6, route de Sainte Foy d'Aigrefeuille
31570 PRÉSERVILLE

☎ : 05 61 36 54 35 ☎ : 06 10 52 31 32
terças@orange.fr

PERMANENCES

Aides Ménagères à Domicile

Cours Goudouli-Bât B
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Tous les jours de 9h00 à 16h30
☎ : 05 61 83 32 24

Conseillère Agricole

Béatrice Berthier

Mairie de Lanta
Le mercredi
☎ : 05 61 83 70 19

Assistante Sociale Régime Agricole

Centre Médico-Social de Lanta
jeudi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Assistante Sociale Régime Général

Centre Médico-Social de Lanta
mardi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Conciliateur

Mairie de Lanta
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☎ : 05 62 18 82 00

Contrôleur des Impôts

Mairie de Caraman
Dernier lundi ts les 2 mois SRV
☎ : 05 62 18 81 60

Député M. Pierre Cohen

Mairie de Lanta
Un vendredi tous les deux mois SRV
☎ : 05 61 14 00 31

ÉTAT CIVIL

Naissances

Adrien GOUZY
Tiago COUTINHO
Louis RETOURNAT
Antoine FAYARD
Mathieu JACOB



le 1er décembre 2008
le 14 janvier 2009
le 31 mars 2009
le 26 août 2009
le 9 septembre 2009

Mariages

Annick LAYNET et Cyril CESSÉS



le 29 août 2009

Décès

Jeanne CALAS
Marie-Anna GARNIER



le 14 mai 2009
le 27 septembre 2009

Malgré tout le soin apporté à cette rubrique, nous vous remercions de votre compréhension en cas d'omission.

INFORMATIONS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Documents	Où s'adresser?	Coût	Observations
Passeport	Mairie de LANTA Prendre RV au 05 62 18 82 00	88 € pour adulte 44 € pour enfant mineur de 15 à 18 ans 19 € pour enfant de – de 15 ans	<u>Délai environ un mois</u>
Carte nationale d'identité	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	Gratuit pour renouvellement 25 € en cas de perte ou de vol	<u>Délai environ un mois</u>
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance (Pour les français nés à l'étranger Ministère des Affaires Étrangères 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cédex 09)	Gratuit	
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile	Gratuit	
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landra 44079 NANTES Cédex01 Tél: 02 51 89 89 51	Gratuit	
Duplicata Livret de famille	Retirer un formulaire à la Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Gratuit	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	Gratuit	Se munir de la carte d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance	Gratuit	

*J'espère que la lecture de ce bulletin vous aura été utile et agréable .
Ce journal est le vôtre, venez nous contacter si vous voulez vous exprimer
dans le prochain numéro.*

*De nombreux habitants participent de près ou de loin au développement
et à l'animation de notre commune, je tiens personnellement à remercier
chacun d'eux.*

Sachez que l'équipe municipale, élus et personnels est toujours à votre écoute.

Le Maire, Patrick de PÉRIGNON